

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt deux le 20 juin 2022, à 15 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 14 juin 2022, s'est réuni au Centre des Congrès de Haute Saintonge à Jonzac, sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, Président.

Etaient présents : ARRIVE Roland, MAINDRON Bernard, GONZALEZ Maurice, CHAINIER Bruno, TROGER Joël, LAPARLIERE Alain, ANNEREAU Thierry, AUDEBERT Michel, BORDE Pierre, TONNEAU Jean marie, PERRIER Jean-François, BIRON Cécile, MATTIAZZO Lise, ROY Pierre Noël, BADIE Vincent, CHATELAIN Patrick, JOURDAIN Serge, RODE Michel, BERTRAND Georges, PLAT Pierre, PICQ Patrick, FESTAL Emmanuel, BIGEY Laurent, VIDEAU Jean-Michel, TARDY Isabelle, ANDRE Franck, MARSAUD Eliane, CARRÉ Joël, FAURE Bruno, GIRAUDEAU Danielle, ROZOT Daniel, BOISSELET Claude, NEAU Christelle, CABRI Christophe, BELOT Claude, BRIÈRE Christel, RAVET Pierre-Jean, THIBAUT Annick, LACHAMP Barbara, CARTRON Jean Pascal, DELUT Jean-Luc, MARTY Michel, BOOR Pascal, LANDREAU Bernard, GUEBERT Daniel, FORTIER Manuella, TALBOT Michel, MENNEGUERRE Philippe, SEGUIN Bernard, DURET Chantal, ROBERT Mylène, RAYMOND Claude, GIRAUDEAU Patrick, BOULLE Christophe, GRUEL Marie-Françoise, MOUCHEBOEUF Julien, GUILLEMAIN Ghislaine, NUVET Raymond, PERONNEAU Chantal, LETOURNEAU Antony, GERVREAU Didier, MASERO Michel, PAVIE Christophe, RAPITEAU Jean Michel, MIGNOT Stéphane, DUGUE Christian, LANGLAIS Jean-Charles, BOTTON Jacky, VIAUD Thierry, SUIRE Claudine, TELINGE Sophie, FRADON Jean Marie, BERTHELOT Patrick, AMIAUD Dominique, QUANTIN Brigitte, NIVARD Laurent, VION Michel, CHERAT Patrick, CAPPELAERE Gérard, GERVREAU Jean Pierre, QUESSON Jacky, HUILLIN Christian, BERNARD Didier, MARTIAL Claude, MALANGIN Sylvie, TESSONNEAU Raymond, PRÉVOT Marie Catherine, DEFOULOUNOUX David, BOURDEZEAU Laurence, ROBERT Bruno, PAILLE Jean Marc, EDOUARD Loïc, FOUCHÉ Guy, ARCHAMBAUD Yves, OCTEAU Bernadette, THOMAS Jean-Marc, MAILLET Claudine, PERUFFO Bernard, MARIAU Jean-Pierre, MARCHAIS Jean Michel, PAIN Charles, BERTRAND Marc, MAINGOT Maud, AMAT Pierre, GEORGEON Raphaël.

Etaient représentés : BROSSARD Bernard par MAURET Olivier, DESSAIVRE Jean-Jacques par LYS Chantal, RAYMOND Serge par GILLIBERT André, OLLIVIER Michel par ROZAN Marie-Pierre, CHAILLOU Philippe par SYMPHOR Dany, CLEMENCEAU Thierry par MICHONNEAU Michelle, COUÉ Jean-François par GUILBAUD Philippe, ROUGER Christian par DISTRIQUIN Gilles, LEFEVRE-FARCY Didier par ROTH Pascal, REYNAL Jean par FOSSIE-DURANT Michèle, MAZZOCCHI Jean François par GODET Philippe, MOUNIER Pascal par THUBIN Yves, CONTE Marie-Hélène par GUILLET Gilbert, CHAUSSEREAU Joël par BERTRAND Bernard, BRUA Christiane par FERREOL RAGOTIN Ghislaine, FEUILLET Alain par PAJOT Patrick, PENAUD Cyril par GIRIBALDI Marie-Madeleine, PÉRENNÈS Jacques par Naissant J-Philippe, BONIN Lionel par BIJOU Gérard.

Procurations : BLANC Jeanne à BADIE Vincent, MARRAUD Christine à FESTAL Emmanuel, LAVALETTE Christian à CABRI Christophe, DIEZ Elisabeth à GIRAUDEAU Patrick, BRIAUD Céline à BOULLE Christophe, LOPEZ Evelyne à QUESSON Jacky.

Absents excusés : POZZOBON Alain, SAUVEZIE Dominique, BLANC Jeanne, MARRAUD Christine, QUOD Michel, VALLIER Marie-Hélène, LHERMITE Karine, LAVALETTE Christian, FREDERIC Daniel, POTIER Jean Philippe, SALAH Christian, DEBORDE Bruno, DIEZ Elisabeth, POUJADE Yves, BRIAUD Céline, MORASSUTTI Nicolas, BUREAU Marie-Christine, MICHEAU Jackie, CHARLASSIER Hervé, CLEMENT Gérard, VELEZ Jean-Michel, GAGNON-BABIN Julie, YOU Agnès, BONNIN Christophe, DRIBAUT Anne, LOPEZ Evelyne, DE OLIVEIRA Katia, MARCHESIN Dominique, DUFOUR Christian, BOUCHET Jean Pierre, OLIVIER Fabrice, MEUGNIOT Benoît, BOURSIER Eric, RABEYROLLES Bastien.

Nombre de délégués communautaires en exercice : 158

Nombre de présents : 124

Nombre de votants : 130

Nombre d'absents excusés : 34

Nombre d'absents ayant donné procuration : 6

Julien MOUCHEBOEUF a été élu secrétaire.

Objet : Dossier de candidature « Approche territoriale dans les Fonds européens 2021-2027 » (Annexe)

Le Conseil communautaire a autorisé la Communauté des communes, par délibération du 15 avril 2022, à répondre à l'appel à candidatures régional pour la mise en œuvre d'une stratégie de développement local sur la période de programmation européenne 2021-2027, sous la forme d'un développement local par les acteurs locaux.

Considérant le document de candidature (en annexe) qui contient notamment :

- une présentation succincte du territoire
- les modalités de mobilisation des acteurs, lors des réunions sur le Schéma de cohérence territoriale, sur la revitalisation, les comités ou réunions thématiques (agriculture, clubs d'entreprise, projet alimentaire territorial, mobilité, gestion de la forêt, etc.),

017-200041523-20220620-DEL63_2022-DE
Reçu le 24/06/2022
Publié le 24/06/2022

- l'analyse des atouts, faiblesses, opportunités et menaces pour : la population et le logement, l'énergie, l'environnement, l'adaptation au changement climatique, l'économie, les équipements, la mobilité (issus des diagnostics SCOT, revitalisation etc. et actualisés)
- les enjeux du territoire que sont : l'accueil de nouvelles populations, la maîtrise de l'artificialisation des sols, la sobriété et transition énergétiques, la revitalisation des espaces de vie, le développement économique
- les trois objectifs prioritaires issus des enjeux (similaires aux objectifs du SCOT) :
 1. valoriser le cadre de vie par une gestion équilibrée des ressources et de l'environnement
 2. renforcer l'attractivité économique et touristique pour un territoire dynamique et innovant
 3. renforcer la cohésion des territoires, l'attractivité résidentielle, aménager les espaces de vie
- la déclinaison opérationnelle sous la forme de huit fiches actions prévisionnelles, les actions FEDER étant fixées par le programme régional :
 1. favoriser la sobriété, la transition énergétiques et l'adaptation au changement climatique (LEADER)
 2. développer la mobilité et une forêt durables (FEDER)
 3. conforter et diversifier une offre touristique durable (FEDER)
 4. préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel, bâti et historique, les savoir-faire locaux (LEADER)
 5. revitaliser les territoires, structurer les services, consolider les centralités (FEDER)
 6. animer le territoire par une offre artistique, culturelle, de loisirs, etc. (LEADER)
 7. coopérer avec d'autres territoires (LEADER)
 8. animer-gérer les fonds européens (LEADER)
- la répartition de chaque fonds européen entre les objectifs et fiches actions : l'appel à candidatures prévoit une enveloppe prévisionnelle de 1,3 million € de LEADER et 1,6 million € de FEDER OS5 pour le territoire
- les modalités de mise en œuvre en termes de gouvernance (grands principes de composition et fonctionnement du Groupe d'Action Locale), d'animation-communication, de gestion et d'évaluation.

Le Conseil Communautaire, avec 0 vote contre et 1 abstention, décide de valider la candidature de la Haute-Saintonge.

Dans l'attente de la sélection et du conventionnement (prévus en octobre et fin 2022-début 2023), la composition du Groupe d'action locale et les fiches actions seront revues et précisées. La Région ne pourra conventionner avec les territoires qu'après l'approbation définitive par la Commission européenne des programmes européens (FEDER-FSE+ 2021-2027 Nouvelle Aquitaine et le Plan Stratégique National France/FEADER 2023-2027).

Fait et délibéré à Jonzac, les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le **24 JUIN 2022**
Le Président
Claude BELOT

Pour copie conforme
Le Président
Claude BELOT

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex